

POPULATION & SOCIÉTÉS

Combien de personnes résident seules en France ?

Laurent Toulemon et Sophie Pennec*

D'après le recensement de 2007, 14% des habitants résident seuls en France. Quels sont les âges les plus concernés ? Existe-t-il des différences entre hommes et femmes ? Ce phénomène a-t-il tendance à se développer ? En répondant à ces questions, Laurent Toulemon et Sophie Pennec nous expliquent qu'être recensé comme vivant seul dans son logement recouvre des situations diverses, notamment du fait que, dans ce groupe, une personne sur dix ne réside pas seule en permanence.

◆ Au recensement de 2007, un habitant sur sept réside seul dans son logement

Parmi les 61 795 000 habitants de la France métropolitaine au recensement de 2007, 8 764 000 sont recensés comme vivant seuls (5,2 millions de femmes et 3,6 millions d'hommes). La proportion de personnes résidant seules a augmenté régulièrement depuis cinquante ans, passant de 6% en 1962 à 14% en 2007 [1,2]. Les femmes sont plus nombreuses à résider seules que les hommes mais l'écart entre hommes et femmes diminue. En 1962, les femmes étaient deux fois plus nombreuses que les hommes à résider seules (8% vs 4%, tableau 1). Entre 1962 et 2007, la proportion d'hommes résidant seuls a triplé (de 4% à 12%) tandis que celle des femmes a doublé (de 8% à 16%).

◆ Être recensé seul dans un logement : des situations très diverses

La catégorie « vit seul dans son logement » recouvre des situations diverses que le recensement repère plus ou moins bien. Celui-ci s'appuie en effet sur des conventions pour définir le logement où vivent les personnes et pour dresser la liste des habitants de chaque logement. La confrontation des résultats du recensement et des enquêtes auprès des ménages permet de décrire plus précisément la situation des personnes recensées comme vivant seules. La plupart d'entre elles habitent effectivement

seules dans leur logement, mais une sur dix réside partiellement avec d'autres, soit dans son logement principal soit dans un autre logement habituel (encadré 1).

◆ Résider seul : une situation plus fréquente à certains âges

La comparaison des situations des hommes et des femmes au fil des âges montre des différences importantes (figure 1). Les transitions familiales qui conduisent à résider seul varient considérablement selon le sexe et surtout l'âge. Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les jeunes hommes, et se mettent en couple également plus tôt ; elles sont légèrement plus nombreuses à résider seules vers 20 ans.

Tableau 1 - Proportion d'hommes et de femmes résidant seuls aux recensements depuis 1962, en %

| Année | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------|--------|--------|----------|
| 1962 | 4,0 | 8,2 | 6,1 |
| 1968 | 4,2 | 8,5 | 6,4 |
| 1975 | 5,1 | 9,8 | 7,5 |
| 1982 | 6,3 | 11,4 | 8,9 |
| 1990 | 7,9 | 12,6 | 10,3 |
| 1999 | 10,4 | 14,6 | 12,6 |
| 2007 | 12,0 | 16,2 | 14,2 |

Source : Insee, recensements de la population, France métropolitaine (IPUMSi, voir encadré 2).

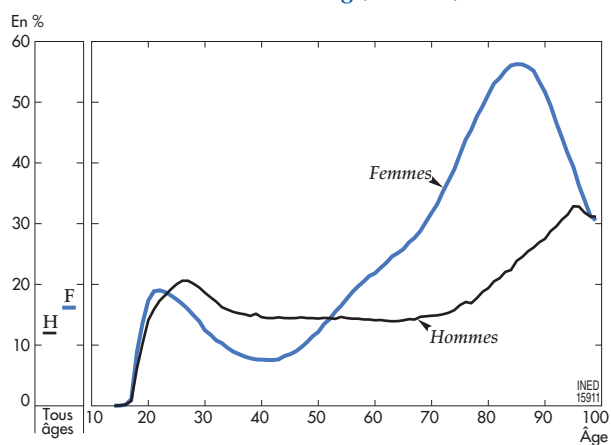
(L. Toulemon et S. Pennec, *Population & Sociétés*, n° 484, Ined, décembre 2011)

* Institut national d'études démographiques.

À l'âge adulte, la vie seule diminue pour les femmes après 22 ans, jusqu'à un minimum de moins de 8% à 40 ans, avant d'augmenter fortement aux âges plus élevés. Pour les hommes, la proportion atteint un pic de

20% vers 26 ans, puis diminue et reste stable à 15% jusqu'à 70 ans. L'augmentation très importante avec l'âge de la proportion de femmes seules (8% à 40 ans et 55% à 80 ans) résulte des ruptures d'union par décès du conjoint, plus importantes pour les femmes que les hommes, et du départ des enfants dans les familles monoparentales. À l'inverse, les hommes habitent plus souvent seuls que les femmes avant 50 ans, notamment après une rupture d'union ; à ces âges les mères séparées de leur conjoint vivent plus souvent avec leurs enfants. À partir de 52 ans, les femmes résident plus fréquemment seules que les hommes avec la survenue du veuvage.

Figure 1 - Proportion d'hommes et de femmes résidant seuls selon l'âge, en 2007, en %



Source : Insee, recensement de 2007
(L. Toulemon et S. Pennec, *Population & Sociétés*, n° 484, Ined, décembre 2011)

◆ Depuis 50 ans, de plus en plus de jeunes adultes et de femmes âgées

L'ensemble des situations conduisant à résider seul aux différents âges de la vie a nettement évolué au cours du temps (figure 2). En 1962, c'était principalement le fait des personnes âgées, et surtout des femmes âgées. Peu de jeunes vivaient seuls, la mise en couple étant souvent simultanée ou peu éloignée dans le temps du départ du domicile parental. Entre 1962 et 1982, la résidence seule

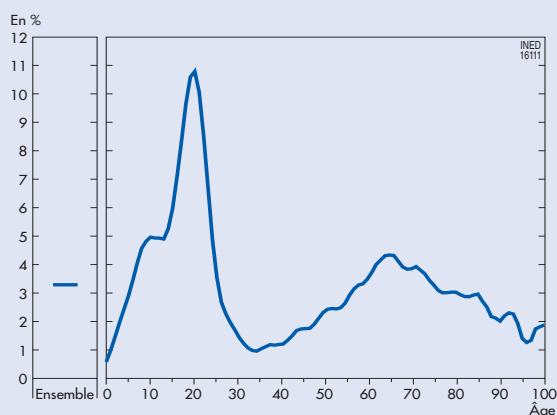
Encadré 1

Les personnes recensées seules dans leur logement vivent-elles toujours seules ?

Le recensement compte des logements et, dans ces logements, des habitants. Dans les bases de données issues du recensement, chaque personne est affectée à un logement et un seul [1]. Cependant une fraction non négligeable des habitants partagent leur temps entre plusieurs résidences habituelles [6]. D'après les enquêtes réalisées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) auprès des ménages et utilisant une méthodologie de collecte de l'information différente et plus riche (voir encadré 2), on estime que 3,3% de la population est dans cette situation de « multirésidence ».

Chez les enfants, la multirésidence augmente avec l'âge, au fur et à mesure des ruptures parentales, puis atteint un maximum à 20 ans, où un jeune sur neuf partage son temps entre plusieurs résidences habituelles (figure 4). Très rare vers 35 ans (moins de 1%), la multirésidence devient plus fréquente

Figure 4 - Proportion de personnes vivant habituellement dans plusieurs logements selon l'âge, en %



Sources : enquêtes de l'Insee ayant utilisé le tableau des habitants du logement en 2006 et 2007 (données lissées).
(L. Toulemon et S. Pennec, *Population & Sociétés*, n° 484, Ined, décembre 2011)

avec l'âge, jusqu'à atteindre 4% vers 65 ans avant de diminuer à nouveau aux âges plus élevés. Les différences entre hommes et femmes sont peu marquées [6].

Ainsi, quand le recensement repère les personnes qui vivent « habituellement » seules (dans leur résidence principale), les enquêtes permettent de repérer quatre catégories de personnes « seules » (tableau 2). La catégorie la plus simple regroupe les personnes qui vivent en permanence seules dans un seul logement. Elles représentent 12,5% des habitants ; on peut y ajouter les rares personnes qui disposent de deux logements où elles vivent seules (0,2%) : au total 12,7% des habitants vivent toujours seuls. Par ailleurs, 1,5% des habitants résident parfois seuls. Certains ont deux logements et vivent seuls dans l'un d'entre eux (0,6%) ; d'autres vivent dans un unique logement et sont seuls une partie du temps seulement, parce qu'ils résident avec des personnes qui sont parfois dans le logement, parfois ailleurs (0,9%).

C'est donc une personne seule sur dix qui ne réside « pas tout à fait » seule. Disposer de deux logements implique le plus souvent de résider avec d'autres dans au moins un de ces logements : à tous les âges les personnes concernées sont moins souvent « toujours seules » que celles qui résident dans un seul logement.

Tableau 2 - Répartition des habitants selon la situation dans le logement et le nombre de logements habituels, en %

| Situation dans le logement | Nombre de logements | | |
|----------------------------|---------------------|------------|--------------|
| | Un | Plusieurs | Ensemble |
| Réside : - toujours seul | 12,5 | 0,2 | 12,7 |
| - parfois seul | 0,9 | 0,6 | 1,5 |
| - jamais seul | 83,3 | 2,4 | 85,8 |
| Ensemble | 96,8 | 3,2 | 100,0 |

Sources : enquêtes de l'Insee ayant utilisé le tableau des habitants du logement en 2006 et 2007.

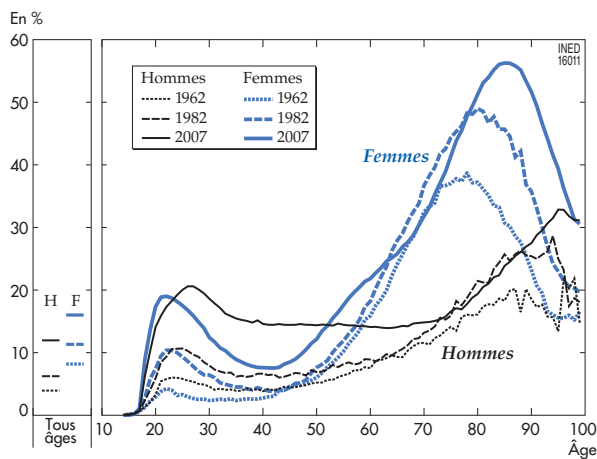
Note : pour être cohérent avec le tableau 1, on a rajouté les personnes recensées dans des ménages collectifs en considérant qu'elles ne résident pas seules.

(L. Toulemon et S. Pennec, *Population & Sociétés*, n° 484, Ined, décembre 2011)

augmente entre 20 et 30 ans, avec la diffusion des études supérieures et l'autonomisation accrue des jeunes, femmes et hommes.

Entre 1982 et 2007, le retard du début de la vie en couple chez les jeunes conduit à un doublement de la

Figure 2 - Proportion d'hommes et de femmes résidant seuls selon l'âge, recensements de 1962, 1982 et 2007, en %



Source : voir tableau 1.

(L. Toulemon et S. Pennec, *Population & Sociétés*, n° 484, Ined, décembre 2011)

proportion de ceux résidant seuls dans leur logement [3]. Les ruptures d'union sont par ailleurs devenues plus fréquentes. D'où une diminution de la vie en couple et une augmentation de la proportion des personnes résidant seules, jusqu'à 60 ans pour les femmes et 70 ans pour les hommes [4]. Entre 60 ans et 80 ans, la baisse de la mortalité, et donc du veuvage, et l'augmentation des ruptures d'unions se compensent. Aux grands âges, au-delà de 80 ans pour les femmes et de 90 ans pour les hommes, la proportion de personnes habitant seules continue à progresser. En effet, l'entrée en institution est plus tardive d'une génération à l'autre, tandis que les cohabitations avec les enfants diminuent fortement : le meilleur état de santé des personnes âgées et l'amélioration de leur niveau de vie permettent davantage d'autonomie [5].

◆ Plus de personnes seules au recensement que dans les enquêtes

La proportion de personnes recensées seules dans leur logement (14,2%) est identique à celle que l'on obtient à partir des enquêtes en additionnant les personnes résidant toujours seules (12,7%) ou seulement parfois (1,5%, voir encadré 1). Tout se passe comme si ces personnes étaient systématiquement recensées dans le logement où

Encadré 2

Les sources

Le recensement

Au recensement, les habitants sont invités à répondre dans leur résidence principale, celle où ils passent la plus grande partie de l'année. Dans les logements où au moins une personne a sa résidence principale, un des habitants établit la liste des habitants permanents du logement, et la liste des habitants « non permanents » qui sont normalement recensés ailleurs : enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études, personnes vivant temporairement dans le logement mais ayant leur résidence habituelle ailleurs, personnes résidant habituellement dans le logement mais hébergées dans un établissement pour plus d'un mois. Puis chaque habitant permanent remplit un bulletin individuel de recensement, les statistiques de population étant issues de la compilation de ces bulletins. Le recensement daté de 2007 regroupe les bulletins récoltés au cours des cinq années 2005 à 2009. Les personnes vivant en ménage collectif (foyer de travailleurs, cité universitaire ou foyer d'étudiants, maison de retraite, hôpital de long séjour, communauté religieuse, centre d'hébergement, établissement pénitentiaire, caserne) sont recensées à part, ainsi que celles vivant dans des habitations mobiles, les marins et les sans-abris.

Les données des recensements sont téléchargeables sur Internet

L'Insee propose en téléchargement, sur son site Internet (<http://www.recensement.insee.fr>), une série de fichiers individuels du recensement, pour les données datées de 2006 à 2008. Par ailleurs, les données individuelles de très nombreux pays du monde, dont la France, sont téléchargeables sur Internet, grâce au travail de mise à disposition par l'université américaine du Minnesota, dans le cadre du projet Integrated Public

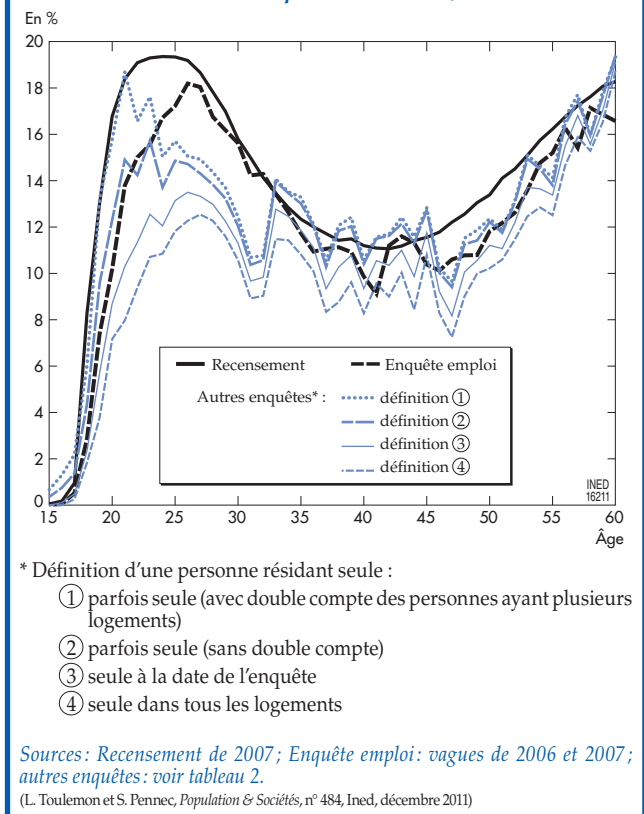
Use Microdata Series, International (IPUMSi, <https://international.ipums.org/international>).

Les enquêtes de l'Insee utilisent un nouveau tableau des habitants du logement

Depuis 2004, la plupart des enquêtes réalisées par l'Insee (sauf l'enquête emploi) s'appuient sur une liste des habitants du logement qui inclut l'ensemble des personnes vivant habituellement dans le logement, même si elles vivent aussi ailleurs et si le logement dans lequel a lieu l'enquête n'est pas leur résidence principale. Cette liste contient des informations sur l'existence d'un éventuel autre logement pour chacun des habitants, ainsi que sur leur durée habituelle de présence dans ces différents logements. Pour comparer les résultats des enquêtes avec ceux du recensement de janvier 2007, nous utilisons ici les enquêtes de 2006 et 2007 : enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV, vague de 2006) ; enquête cadre de vie et sécurité (CVS, vagues de 2006 et 2007) ; enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV, 2006) ; enquête transports de 2007. Les échantillons de ces enquêtes atteignent 150 200 personnes au total. Les modalités de partage du temps entre plusieurs logements sont très variées : rythme hebdomadaire, bihebdomadaire, mensuel, annuel... Sont considérées comme ayant plusieurs logements les personnes passant au moins un mois dans l'année dans un autre logement. Les estimations sont faites en accordant à chaque enquête le même poids, chaque échantillon étant pondéré pour représenter l'ensemble de la population. Ces données, rassemblées et préparées par Thomas Denoyelle, nous ont été communiquées par l'unité des Méthodes statistiques de l'Insee.

L'enquête emploi ne contient qu'une question sur une éventuelle résidence habituelle ailleurs, et repère très peu de situations de multirésidence. Les vagues de 2006 et 2007 de l'enquête emploi sont disponibles par le réseau Quetelet.

Figure 3 - Proportion de personnes résidant seules selon l'âge, d'après le recensement de 2007 et diverses enquêtes de l'Insee, en %



elles résident seules, même si elles résident aussi habituellement ailleurs. L'estimation issue de l'enquête emploi (13,3 %) est intermédiaire, elle correspond à la proportion de personnes seules « à la date de l'enquête » (13,4 %). La mesure du nombre et de la proportion de personnes seules est donc finalement entachée d'un certain flou. Les enquêtes sous-estiment probablement la proportion de personnes seules : les personnes habitant seules sont plus difficiles à contacter dans les enquêtes, mais répondent peut-être mieux au recensement. De plus, certains couples ayant deux logements peuvent être recensés « chacun chez soi » et être considérés au recensement comme résidant séparément, éventuellement seuls, tandis qu'ils se considèrent dans les enquêtes comme vivant ensemble dans leurs deux logements.

C'est autour de 20 ans que les estimations entre les enquêtes et le recensement divergent le plus (figure 3). Les doubles comptes sont particulièrement nombreux au recensement juste après 18 ans [7], et concernent souvent des jeunes qui résident seuls une partie du temps : on retrouve les estimations de personnes seules au recensement en supposant que tous les jeunes de moins de 21 ans vivant seuls dans un logement y sont recensés, même s'ils vivent aussi ailleurs (et sont donc comptés deux fois au recensement). La position intermédiaire de l'enquête emploi peut s'expliquer soit par la meilleure couverture des logements, due à la collecte en grappes (des groupes de logements contigus sont inclus dans l'échantillon, permettant à l'enquêteur d'insister davantage pour contacter les personnes vivant seules), soit par l'omission dans certains logements de personnes résidant partiellement ailleurs, faute de questionnement aussi détaillé que

dans les autres enquêtes.

Une mesure plus précise du nombre de personnes recensées comme vivant seules nécessite donc d'améliorer le recueil des situations précises de logement, en incluant de l'information sur l'ensemble des logements habituellement occupés. L'enquête « Famille et logements » réalisée en 2011 en même temps que le recensement permettra de mieux comprendre comment sont recensées les personnes ayant plusieurs logements habituels.

RÉFÉRENCES

- [1] Les documents du recensement, dont la feuille de logement, sont présentés sur le site de l'Insee (<http://www.insee.fr/fr/publics/default.asp?page=communication/recensement/particuliers/enquete.htm>). La définition précise de la population totale et comptée à part figure à l'adresse <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population-totale-rrp.htm>.
- [2] Fabienne DAGUET - 2007, « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes », *Insee Première*, n° 1153 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1153®_id=0).
- [3] Fabienne DAGUET, Xavier NIEL - 2010, « Vivre en couple. La proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee Première*, n° 1281 (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1281).
- [4] France PRIOUX, Magali MAZUY, Magali BARBIERI - 2010, « L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple », (La conjoncture démographique en France), *Population*, 65, 3, p. 421-474 (http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/conjoncture_demographique/bdd/publication/1526/).
- [5] Christiane DELBÈS, Joëlle GAYMU, Sabine SPRINGER - 2006. « Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen », *Population & Sociétés*, n° 419.
- [6] Laurent TOULEMON, Sophie PENNEC - 2010, « Multi-résidence en France and Australia : Why count them? What is at stake? Double counting and actual family situations », *Demographic Research* 23, 1, p. 1-40 (<http://www.demographic-research.org/volumes/vol23/1/>).
- [7] Guy DESPLANQUES - 2008, « Avantages et incertitudes des enquêtes annuelles de recensement en France », *Population*, 63, 3, p. 477-501 (http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/conjoncture_demographique/bdd/publication/1421/).

RÉSUMÉ

Au recensement de 2007, un habitant sur sept réside seul dans son logement en France métropolitaine. Cette proportion a augmenté régulièrement depuis cinquante ans, passant de 6 % en 1962 à 14 % en 2007. Les femmes sont plus nombreuses à résider seules que les hommes. Elles quittent le domicile parental plus jeunes, et se mettent en couple également plus tôt que les hommes ; elles sont une sur cinq à résider seules vers 20 ans. Cette situation se raréfie ensuite jusqu'à atteindre moins de 8 % à 40 ans, avant d'augmenter fortement aux âges plus élevés jusqu'à 55 % à 80 ans. Une personne sur dix recensée comme vivant seule dans son logement ne l'est en fait pas tout le temps : elle peut avoir deux logements et ne résider seule que dans l'un d'entre eux, ou n'avoir qu'un logement mais n'y vivre seule qu'une partie du temps.